

## Comité de vigilance du LET Roland Thibault inc.

### Compte-rendu de réunion

---

Date : Mercredi, le 30 octobre 2013 à 19h00

Lieu : LET Roland Thibault inc. au 702, route 137 à Ste-Cécile-de-Milton

#### Présences :

Mme Karine Denis	Directrice du service des matières résiduelles, représentante de la MRC de La Haute-Yamaska et secrétaire du comité de vigilance
M. Serge Drolet	Coordonnateur en environnement, représentant de la Ville de Granby
M. Marc Guertin	Représentant des citoyens du voisinage du lieu et président du comité de vigilance
M. François Leduc	Représentant de la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (SÉTHY)
M. Claude Lussier	Conseiller municipal, représentant de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton
M. Patrick Milot	Directeur des opérations et représentant du LET Roland Thibault inc.

#### Personne-ressource :

Mme Martha Camargo Ingénieure de projet pour Roland Thibault inc.

#### Autres présences :

M. Paul Sarrazin Maire de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été modifié pour y ajouter le point suivant :

« 7.1 Avis de non-conformité reçu en 2013 ».

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2012
3. Description des travaux effectués en 2013 et remise aux membres du comité d'un schéma ou d'un plan de l'emplacement physique de ces travaux
4. Description des travaux planifiés pour 2014
5. Présentation des résultats de performance de l'usine de traitement
6. Présentation des résultats de performance de la première unité de cogénération
7. Liste des plaintes reçues en 2013
- 7.1 Avis de non-conformité reçu en 2013
8. Description des volumes de matières reçues en 2013
9. Certificats d'autorisation reçus en 2013 et demandes en cours
10. Varia
11. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
12. Fin de la rencontre

## **2. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2012**

Le compte-rendu de la rencontre du 26 novembre 2012 est adopté tel que soumis.

## **3. Description des travaux effectués en 2013 et remise aux membres du comité d'un schéma ou d'un plan de l'emplacement physique de ces travaux**

Un plan d'ensemble du lieu est remis aux membres du comité. M. Milot explique les divers travaux effectués en 2013 énumérés ci-après :

- installation des puits de deuxième niveau (5) de la cellule No 1
- mise en service de la deuxième unité de cogénération (2 MW)
- construction de la cellule No 2.

Quant aux travaux ci-après projetés pour 2013, ils n'ont pas été réalisés puisque les autorisations préalables n'ont pas été obtenues à ce jour :

- construction du centre de tri CRD – mai 2013
- mise à niveau des postes de pompage PPA, PPB et PPC (LES)
- début d'aménagement de l'écran visuel (3 secteurs).

## **4. Description des travaux planifiés pour 2014**

M. Milot présente et décrit les travaux prévus pour 2014 :

- construction du centre de tri CRD
- mise à niveau des postes de pompage PPA, PPB et PPC (LES) – en processus de demande d'un certificat d'autorisation
- début d'aménagement de l'écran visuel (450 mètres) – obtention du certificat d'autorisation projeté pour janvier ou février 2014
- remplacement des paliers et échelles (regards et postes de pompage).

M. Milot indique que le projet de centre de tri de CRD vise à traiter des quantités anticipées de CRD de 10 000 à 15 000 tonnes métriques par année. Le projet ne devrait pas occasionner plus de transport vers le site ni en sortant. Les CRD visés sont le bois, le métal, le carton et le béton. Le plastique n'est pas visé.

## **5. Présentation des résultats de performance de l'usine de traitement**

Un tableau synthèse des résultats des tests effectués tous les mercredis et fournis au MDDEFP est donné aux participants. Mme Camargo fait état d'un épisode de dépassements en azote ammoniacal observé à la mi-janvier 2013. Ces dépassements seraient attribuables à des difficultés de chauffage. Les microorganismes auraient réagi aux écarts de température perturbant ainsi le fonctionnement du bioréacteur. M. Milot précise que chaque dépassement est signalé au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) par écrit. Les correctifs apportés sont indiqués dans chaque avis.

En 2013, il y a eu aussi certains dépassements au niveau du pH et des MES. Ces dépassements sont dus au changement de coagulants et à l'ajustement des pompes doseuses. De plus, Roland Thibault inc. a observé des dépassements au niveau des coliformes fécaux et de l'azote ammoniacal.

Des préoccupations sont soulevées par M. Drolet quant au pH de l'effluent qui à quatre occasions s'est retrouvé sous la norme hebdomadaire. M. Milot indique que les normes en période d'étiage ont été respectées.

Les membres du comité demandent à obtenir les résultats de performance de l'usine de traitement de l'année complète. Ils demandent aussi à ce que les quantités d'eau traitée annuellement et rejetée à l'environnement soient dorénavant fournies.

Afin de faciliter le dépôt de résultats sur une base annuelle complète, les membres du comité conviennent de tenir la prochaine rencontre en mai 2014. Ils demandent à ce que les résultats de l'ensemble de l'année 2013 soient déposés. De plus, les membres sont d'avis que le support d'un représentant du MDDEFP serait apprécié pour répondre à certains questionnements soulevés. Les membres conviennent que la secrétaire du comité rédige une lettre au MDDEFP demandant à ce qu'un représentant assiste à la prochaine rencontre (c.c. à tous les membres).

## **6. Présentation des résultats de performance de la première unité de cogénération**

Un tableau synthèse des résultats collectés depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013 est remis aux participants. La seconde unité de cogénération a été mise en service (rodage) à compter du 15 juin. Cela explique l'utilisation variable de la torchère.

M. Milot explique qu'une demande de certificat d'autorisation est en cours pour l'ajout d'un deuxième réseau de canalisation. Ce projet vise à isoler le H<sub>2</sub>S, gaz généré principalement dans la première année de décomposition des ordures et qui cause des odeurs, afin de l'acheminer directement à la torchère pour enrayer les épisodes d'émission d'odeurs. Les autres biogaz seraient dirigés directement vers une unité de cogénération.

## **7. Liste des plaintes reçues en 2013**

Un registre des plaintes reçues en 2013 est remis aux participants. Au total, onze plaintes (fondées ou non fondées) ont été recensées. L'objet des plaintes est la vibration de la chaudière en janvier, l'émission d'odeurs en février et septembre et un épisode de trafic en août.

M. Milot indique que certaines pièces de la chaudière ont été changées ce qui en a amélioré la performance et que Roland Thibault inc. est en contact avec le citoyen affecté par les vibrations lors de la mise en service.

M. Patrick Milot informe les participants que le site a reçu en 2013 un avis de non-conformité. Copie dudit avis est remis aux participants. Ce dernier vise l'utilisation de Terratubes sans certificat d'autorisation. M. Milot explique que les mesures nécessaires pour rencontrer les exigences administratives du MDDEFP ont été rencontrées.

## **8 Description des volumes de matières reçues en 2013**

En date du 25 octobre 2013, un volume de 138 350,72 t.m. a été reçu au LET pour enfouissement. La quantité maximale annuelle autorisée est de 150 000 t.m. Une ventilation des matières reçues est remise aux participants.

Compte tenu que les différents documents remis ne couvrent pas une année entière, les membres demandent à recevoir le rapport annuel complet de 2013 à la prochaine

rencontre ainsi que les rapports annuels des années précédentes jusqu'à l'année de la création du comité de vigilance.

Note : une lettre faisant état des quantités totales annuelles de matières résiduelles et de matériaux de recouvrement reçus depuis janvier 2009 datée du 13 novembre 2013 a été transmise le 15 novembre 2013 par courriel aux membres. Cette lettre fait également état que les COV et autres composés nuisibles dont le H<sub>2</sub>S à la sortie de la torchère sont détruits à plus de 98 %.

## **9 Certificats d'autorisation reçus en 2013 et demandes en cours**

M. Patrick Milot remet la liste des demandes de certificats d'autorisation reçus et en cours :

Certificats d'autorisation reçus :

- construction de la cellule No 2 (scindé en deux demandes construction et exploitation)
- utilisation du verre comme matériaux alternatifs de recouvrement journalier
- utilisation de mica comme matériaux alternatifs de recouvrement journalier

Demandes déposées en 2013

- utilisation de Géotubes pour la déshydratation des boues du système de traitement
- ajout de deux provenances de résidus 0-2 de CRD
- utilisation d'une conduite alternative de Biogaz

Demandes prévues en 2014

- centre de tri CRD
- écran visuel 450 m
- réfection poste de pompage PPA, PPB et PPC
- plan d'exploitation pour le LET.

## **10. Varia**

Aucun point à signaler.

## **11. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour**

Les membres conviennent de tenir la prochaine réunion en mai prochain. M. Patrick Milot se chargera de convoquer la rencontre.

## **12. Fin de la rencontre**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 21h45.